

Rapport de diagnostic archéologique

Montreuil-en-Touraine

EcoQuartier

VINCENT HIRN

FÉVRIER 2019



Rapport de diagnostic archéologique

Montreuil-en-Touraine

EcoQuartier

Sous la direction de
VINCENT HIRN

FÉVRIER 2019

avec

Christophe Lebrun (Cd37 - SADIL)
Jérémie Liagre (Cd37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 28 au 29 janvier 2019

Référence bibliographique

Hirn 2019 : HIRN (V.) - *Montreuil-en-Touraine, EcoQuartier*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2019.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	8
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	13
ARRÊTÉ DE MODIFICATION DE PRESCRIPTION	17
PROJET D'INTERVENTION	19
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	20
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	21
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	23
1. PRÉSENTATION	25
1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	25
1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE	25
1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION ET EMPRISE EXPLORÉE	25
1.5. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	27
1.6. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	29
2. RÉSULTATS	35
2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES VESTIGES	35
2.1.1. Les fosses	35
2.1.2. Les fossés	35
2.1.2. Un isolat	38
CONCLUSION	41
BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXES	47
INVENTAIRES	49
Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	51
Annexe 2 - Inventaire des faits	52
Annexe 3 - Inventaire de la poterie	53
Annexe 4 - Inventaire des caisse	54
Annexe 5 - Liste des documents graphiques	55
Annexe 6 - Inventaire des photographies	56

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région Centre-Val de Loire
 Département Indre-et-Loire
 Commune Montreuil-en-Touraine
 Lieu-dit/Adresse EcoQuartier

Code INSEE de la commune

37 158

Numéro de l'entité archéologique

N° de site --

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	6256300	1545300	105m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Montreuil-en-Touraine
 Année 2011
 Section(s) et parcelle(s) ZC parcelles 16, 17, 18, 19, 20, 54
 Lieu-dit --

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

--

Propriétaire du terrain

Commune de Montreuil-en-Touraine

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération --
 Opération SRA (OA) n° 0612266
 Arrêté de prescription n° 18/0626 du 7 décembre 2018
 Surface de prescription 8600 m²
 Arrêté de désignation du responsable scientifique n° 19/0059

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Montreuil-en-Touraine

Nature de l'aménagement

EcoQuartier

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Vincent Hirn (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 28 au 29 janvier 2019

Le document final de synthèse

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	56
Nombre de planches hors texte	0
Nombre de photos	4
Nombre de figures	15
Nombre de cartes	-
Nombre de plans	-

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION Audrey TRAON-MAINGAUD	Conservateur Régional de l'Archéologie Conservatrice du Patrimoine
Cd37-SADIL	Mathieu GAULTIER	Attaché de conservation du patrimoine

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION Audrey TRAON-MAINGAUD	Conservateur Régional de l'Archéologie Conservatrice du Patrimoine
Cd37-SADIL	Bruno DUFAY Claudine DESSERRE	Conservateur en chef du patrimoine Assistante

Équipe de fouille

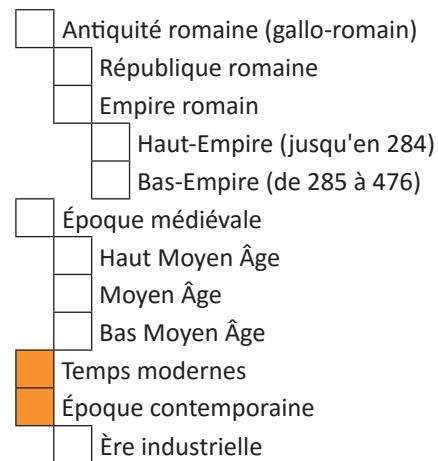
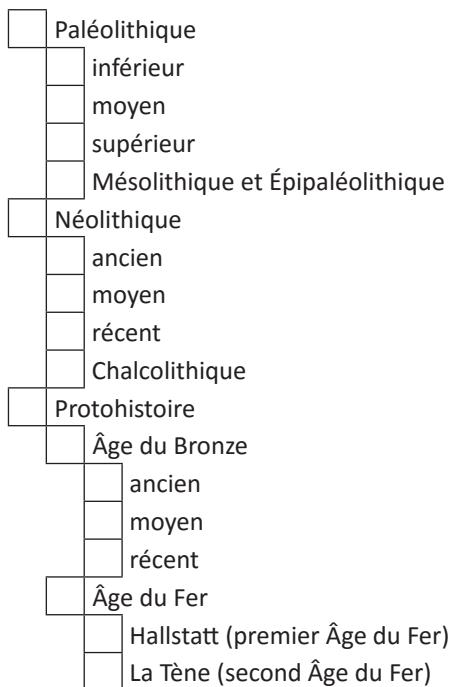
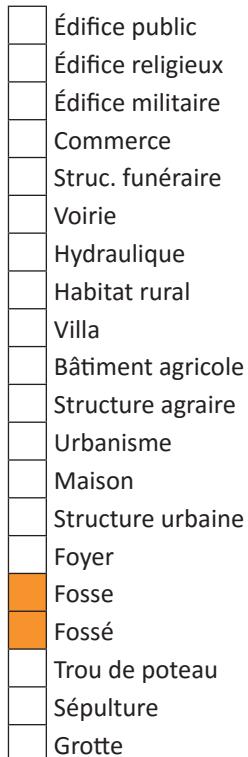
Cd37-SADIL	Vincent HIRN	Responsable d'opération
	Christophe LEBRUN	Technicien de fouille
	Jérémie LIAGRE	Technicienne de fouille

Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Vincent HIRN	Rédaction, SIG, PAO
	Christophe LEBRUN	Traitement du mobilier, DAO, saisie

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	1 jours	
Durée de la phase de terrain	1 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	3 J/H	3,48
Surface réelle diagnostiquée	863 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	10,6 %	
Durée de la phase de post-fouille	7 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	8 J/H	9,3
Total		12,78

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale**Résultats en mots clés****Chronologie****Sujets et thèmes****Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique**

Le projet d'aménagement d'un éco-quartier situé au cœur du village portait sur une surface de plus de 8000 m². Les quatre tranchées implantées sans contrainte sur la zone prescrite, nous ont permis d'explorer réellement 10,6% du terrain touché par l'aménagement, soit environ 863 m². La quasi-totalité de la surface exposée dans les fonds de tranchée s'est révélée vide de vestiges archéologiques.

Les quelques rares traces anciennes observées concernent l'aménagement paysager de l'arrière des parcelles alignées sur la route principale du village. Il s'agit de quatre fosses de plantations et de deux fossés. Aucun de ces creusements n'est tout à fait datable même si les fossés sont contemporains et légèrement postérieurs à la réalisation du cadastre napoléonien en 1809.

Localisation de l'opération

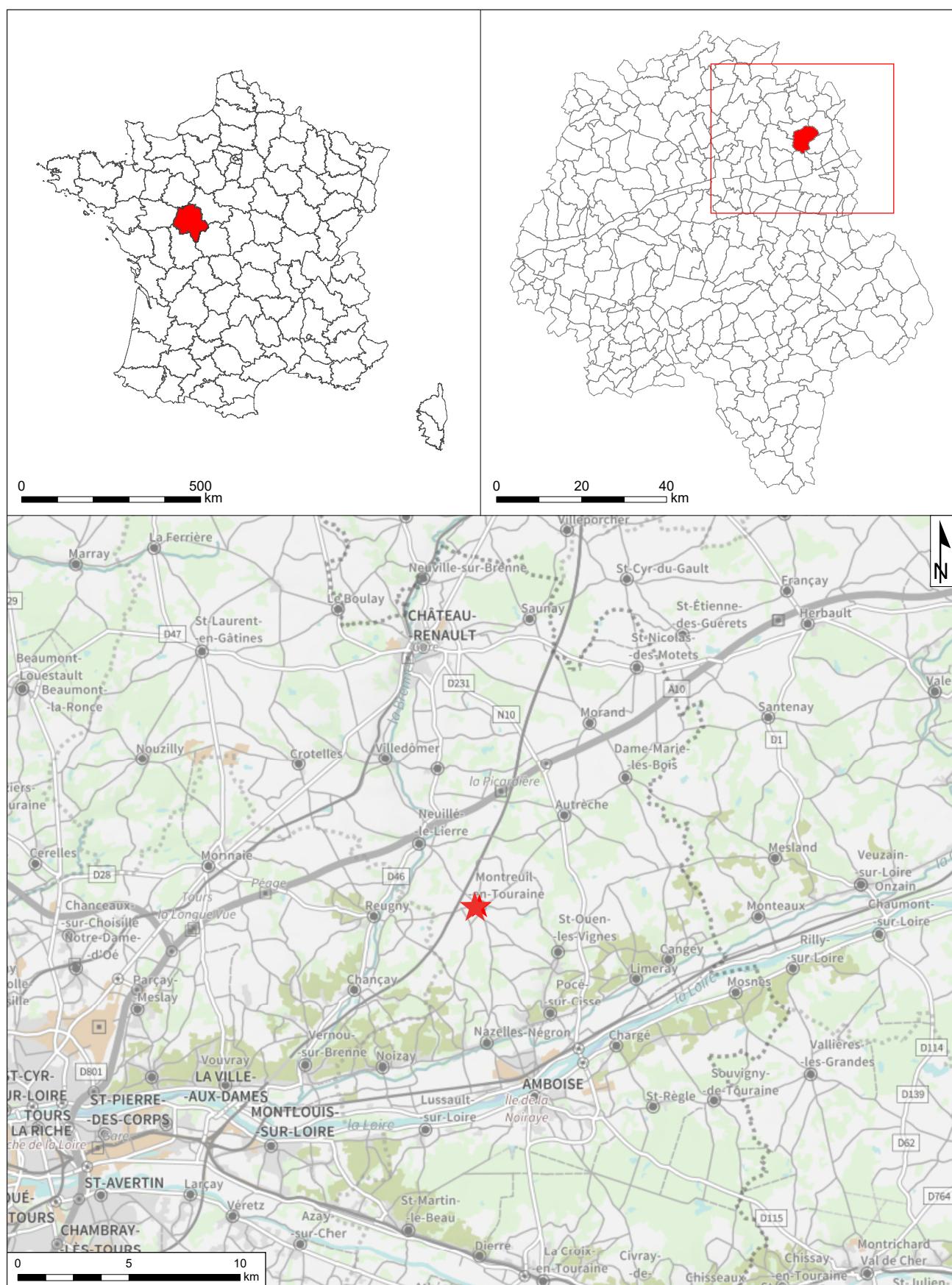


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000^e (© IGN France Raster)

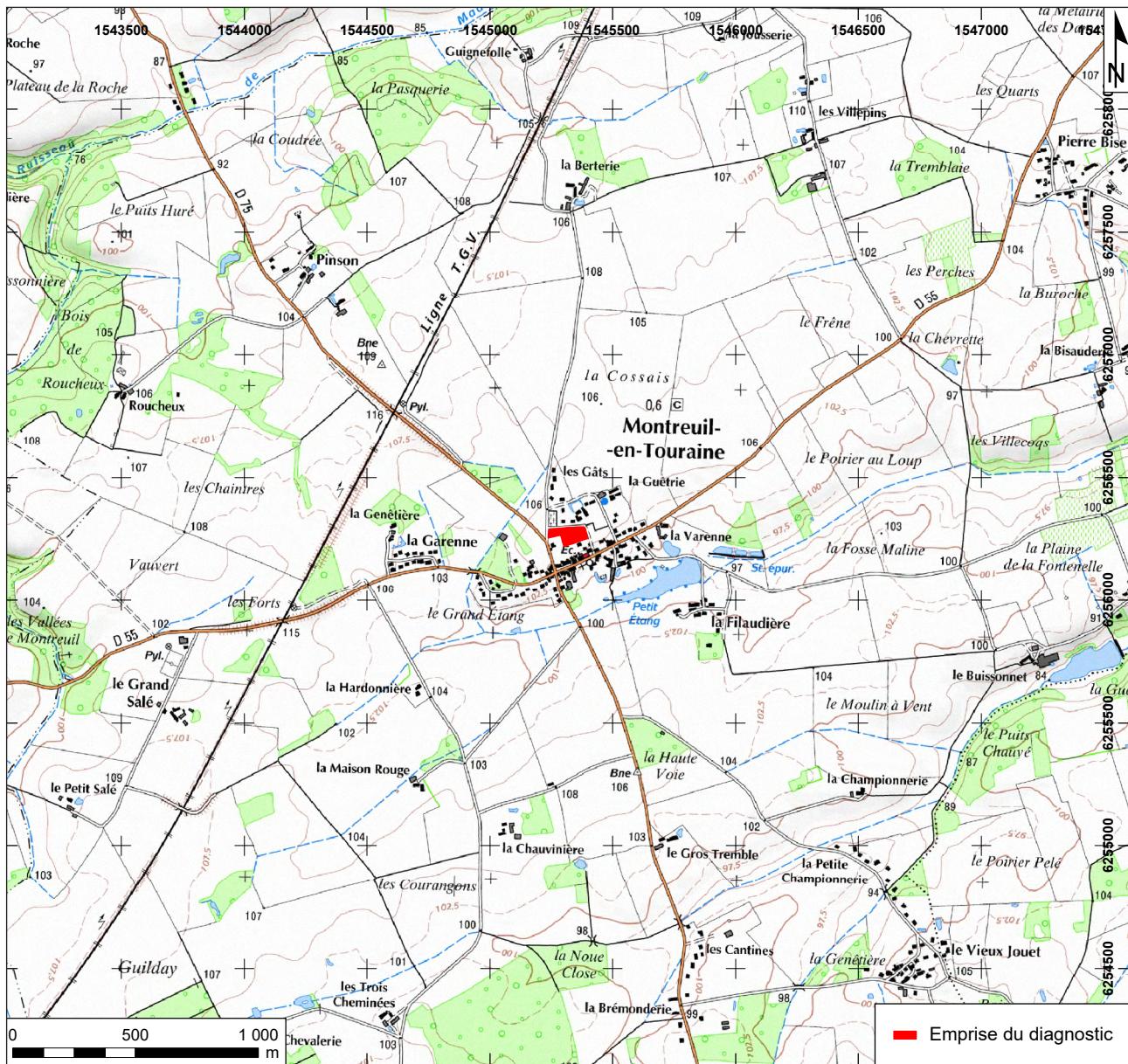


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e

(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

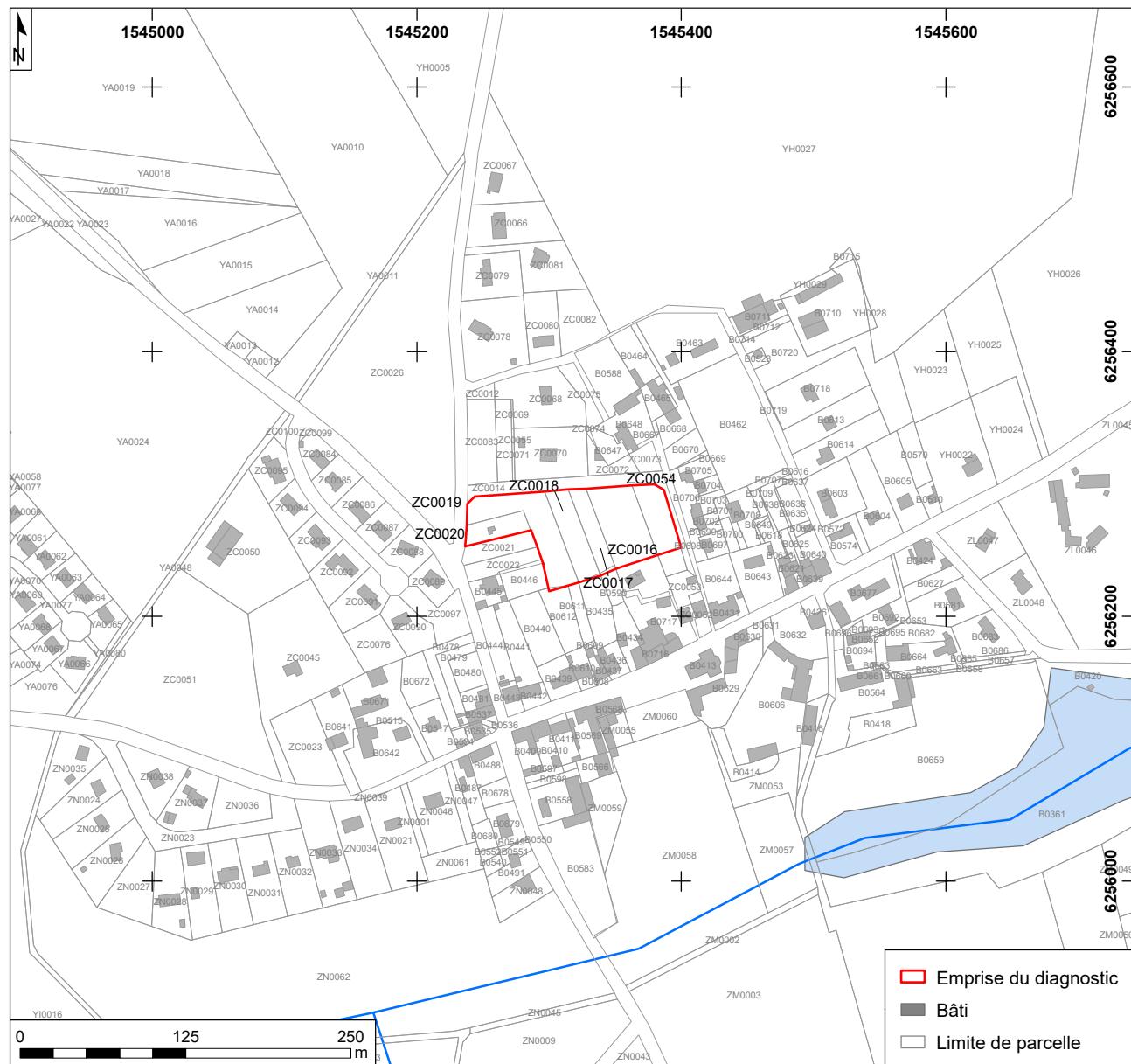


Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (Source : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 18/0626 du 07 DEC. 2018

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane Révillion, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0371581800046, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Commune de Montreuil-en-Touraine – pour le projet « EcoQuartier » localisé à MONTREUIL-EN-TOURAINE, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 23 octobre 2018 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Commune de Montreuil-en-Touraine – pour le projet « EcoQuartier » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 20 novembre 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : les travaux sont situés à proximité de l'église et du château, à proximité d'indices de sites paléolithiques et néolithiques ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « EcoQuartier », sis en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

DEPARTEMENT : INDRE-ET-LOIRE

COMMUNE : MONTREUIL-EN-TOURAINE

Lieudit ou adresse : EcoQuartier

Cadastre : Section : ZC, Parcelles : 16p, 17, 18, 19, 20, 54p

Réalisé par : Commune de Montreuil-en-Touraine

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 8 600 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Article 4 - Principes méthodologiques

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions ...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Afin d'optimiser le potentiel de mise au jour des structures, et dans la mesure du possible, les tranchées seront implantées selon un axe de 30 à 45° par rapport / à l'axe des principales structures et des parcellaires déjà observés ou supposés.

Il pourra comprendre également la réalisation de sondages profonds (régulièrement répartis ...), qui permettront de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la

gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : toutes périodes.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Commune de Montreuil-en-Touraine, au Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à ORLEANS, le 07 DEC. 2018

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation

Le Conservateur régional de l'archéologie



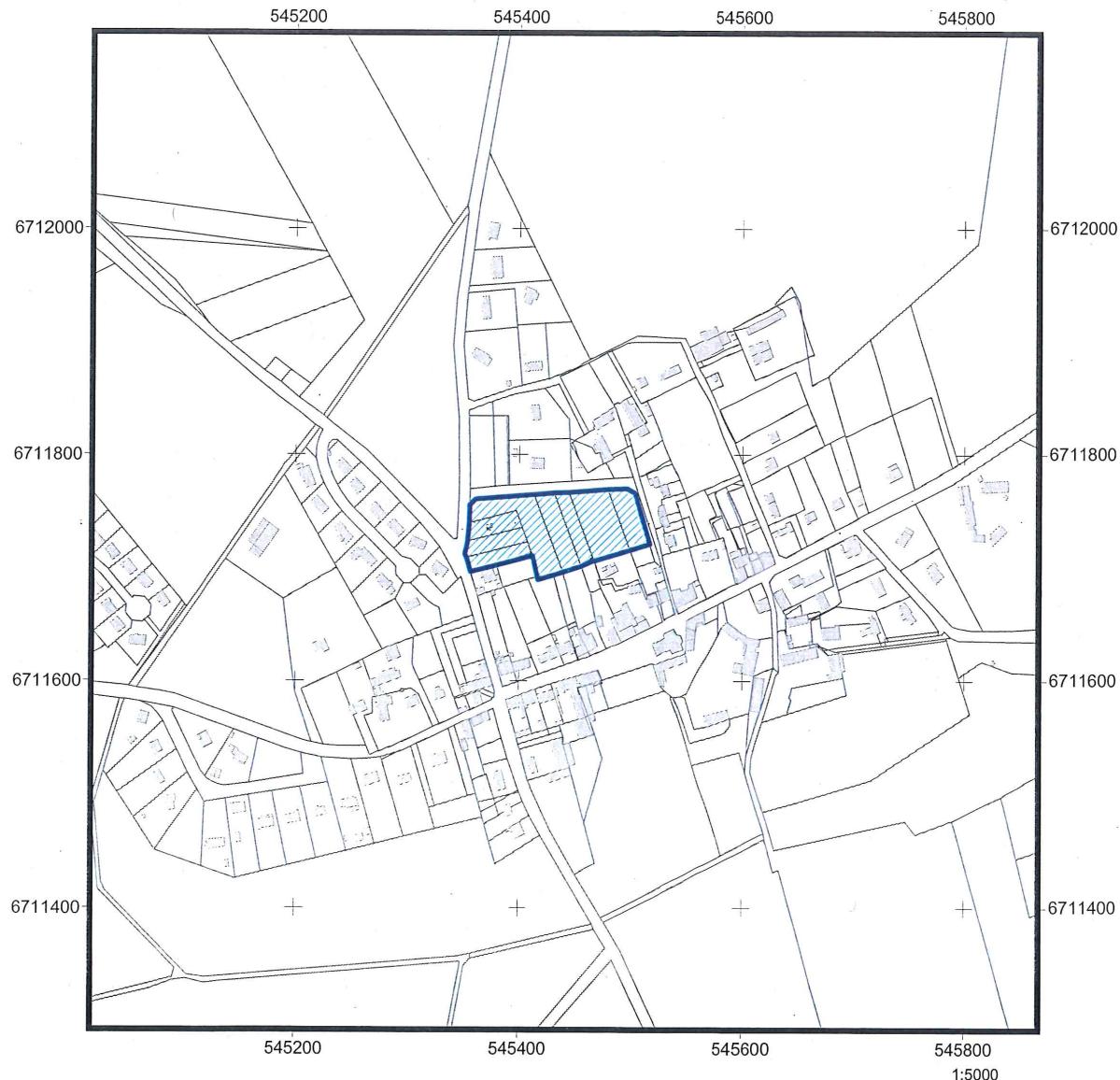
Stéphane RÉVILLION



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire
Service régional de l'archéologie

ANNEXE 1

MONTREUIL-EN-TOURAIN(EIndre-et-Loire)
Projet de création d'un EcoQuartier
Plan annexé à l'arrêté portant
prescription de diagnostic archéologique
n°18/0626



Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2018
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre - Val de Loire
S.R.A. / V. Aubourg / édition décembre 2018



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 19/0014 du 10 JAN 2019
 portant modification de l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018
 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MONTREUIL-EN-TOURAINE, INDRE-ET-LOIRE, Eco - Quartier) ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par - Commune de Montreuil-en-Touraine- pour le projet "éco-quartier" reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 20 novembre 2018 ;

Considérant qu'il convient de modifier l'emprise soumise au diagnostic figurant sur le document graphique annexé à l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 susvisé ;

ARRÊTE

Article 1 - le document graphique annexé à l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive pour le projet d'éco-quartier à Montreuil-en-Touraine (Indre-et-Loire) est remplacé par le document graphique annexé au présent arrêté.

Article 2 - Les autres dispositions de l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 demeurent inchangées.

Article 3 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Commune de Montreuil-en-Touraine et au Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Fait à ORLEANS, le 10 JAN 2019

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
 et par subdélégation
 Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire
Service régional de l'archéologie

ANNEXE 1

MONTREUIL-EN-TOURAINE (Indre-et-Loire)
Projet de création d'un EcoQuartier
Plan annexé à l'arrêté n°19/0014 portant modification
prescription de diagnostic archéologique
n°18/0626 du 7 décembre 2018



Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2018
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre - Val de Loire
S.R.A. / V. Aubourg / édition janvier 2019

Commune de Montreuil-en-Touraine (37) Projet d'aménagement d'un EcoQuartier

Projet de diagnostic archéologique Relatif à l'arrêté n° 15/0626 du 7 décembre 2018

Contexte de l'intervention

Le projet de réalisation d'aménagement d'un EcoQuartier sur la commune de Montreuil-en-Touraine: cadastre : section ZC – Parcelles 16p, 17, 18, 19, 20 et 54p pour une surface de 8 600 m² nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens techniques

Nombre de jours de pelle mécanique : 5 jours ouvrés pour la réalisation des sondages
Nombre de jours de pelle mécanique pour le rebouchage à la suite du diagnostic : 3 jours

Synthèse des moyens humains affectés à l'opération :

- Phase terrain : 11 jours/homme
- Phase de post-fouille : 47 jours/hommes, qui se décomposent comme suit :
 - o Responsable d'opération : 2 mois à 16 jours ouvrés = 32 jours ouvrés
 - o Technicien de fouille chargé de la saisie et du DAO : 10 jours ouvrés
 - o Technicien de fouille chargé du mobilier : 5 jours ouvrés

Ce décompte, qui ne concerne que l'équipe de base, est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié en fonction de la quantité de vestiges et de données à traiter. Si besoin, il est rappelé que des renforts du Sadil pourront être mobilisés.

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 15 janvier 2019

Documents joints

Copie de la prescription de diagnostic



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 19/0027 du **10 JAN. 2019**
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 (modifié) portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MONTREUIL-EN-TOURAINE, INDRE-ET-LOIRE, EcoQuartier) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire ;

Vu la décision du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) en date du 21 décembre 2018 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 7 décembre 2018 (modifié) susvisé est attribuée Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Commune de Montreuil-en-Touraine, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Fait à ORLEANS, le **10 JAN. 2019**

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire

et par subdélégation

Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION

Arrêté de désignation du responsable



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Décision n° 19/0059 Du 24/01/2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane Révillion, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 18/0626 du 7 décembre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MONTREUIL-EN-TOURAINE, INDRE-ET-LOIRE, EcoQuartier) ;

Vu l'arrêté n° 19/0004 du 10 janvier 2019 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Vincent HIRN est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 7 décembre 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0612266

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Commune de Montreuil-en-Touraine, Monsieur Vincent HIRN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Fait à ORLEANS, le 24 janvier 2019

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane REVILLION

I.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS

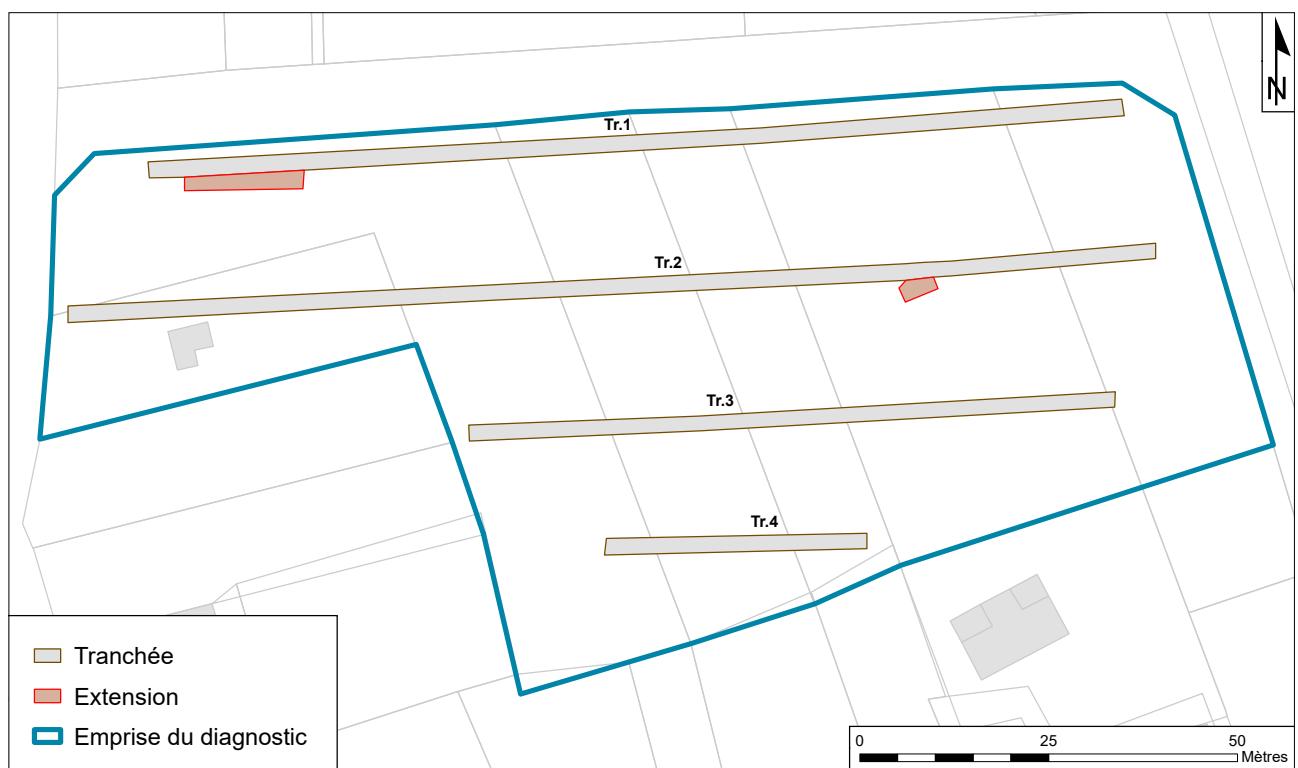


Figure 4 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le projet « EcoQuartier », porté par la commune de Montreuil-en-Touraine, concerne une surface de 8600 m² en plein cœur du bourg (**fig. 3**). Un diagnostic archéologique a été prescrit (prescription n°18/0626 du 7 décembre 2018 et arrêté modificatif n°19/0014

du 10 janvier 2019). Il a été pris en charge par le service de l'archéologie du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et ce rapport présente les résultats des investigations archéologiques.

1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE

L'objectif scientifique de l'intervention était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement. Plusieurs éléments du patrimoine archéologique ont soulevé notre intérêt, comme la présence à proximité d'indices de sites paléolithiques et néolithiques ainsi que la présence de l'église (environ 100 mètres) et du château (environ 170 mètres).

Des tranchées de diagnostic ont été effectuées sur la totalité de l'emprise avec une pelle mécanique à godet lisse de deux mètres de large. Les tranchées ont été réalisées en continu et espacées de 19 m.

Des sondages profonds ont été réalisés afin de s'assurer de la cohérence du décapage et de détecter

d'éventuels paléosols préhistoriques présents sous les couches sédimentaires superficielles.

Les relevés des coupes et des logs ont été réalisés au 1/20^e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire. Les relevés topographiques de localisation des tranchées, des faits archéologiques et des logs ont été réalisés par Nicolas Marchau (géomètre topographe Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Direction des routes et des transports).

Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION ET EMPRISE EXPLORÉE

L'opération de diagnostic s'est déroulée du 28 au 30 janvier 2019 (rebouchage compris).

La surface à diagnostiquer s'étendait sur plus de 8000 m². Le terrain libre de contrainte, à l'exception d'une petite construction d'environ 20 m² (parcelle ZC20), se situe entre trois routes qui bordent ses côtés ouest, nord et est. Nous avons exploré la zone à environ 10,6 % ce qui représente à peu près

863 m² d'ouverture de tranchées et d'extensions (**fig. 4**).

L'opération s'est déroulée en une journée sans contrainte particulière. Nous avons pu remarquer néanmoins que les terrains gorgés d'eau suintaient dès leur ouverture pour se remplir assez rapidement.

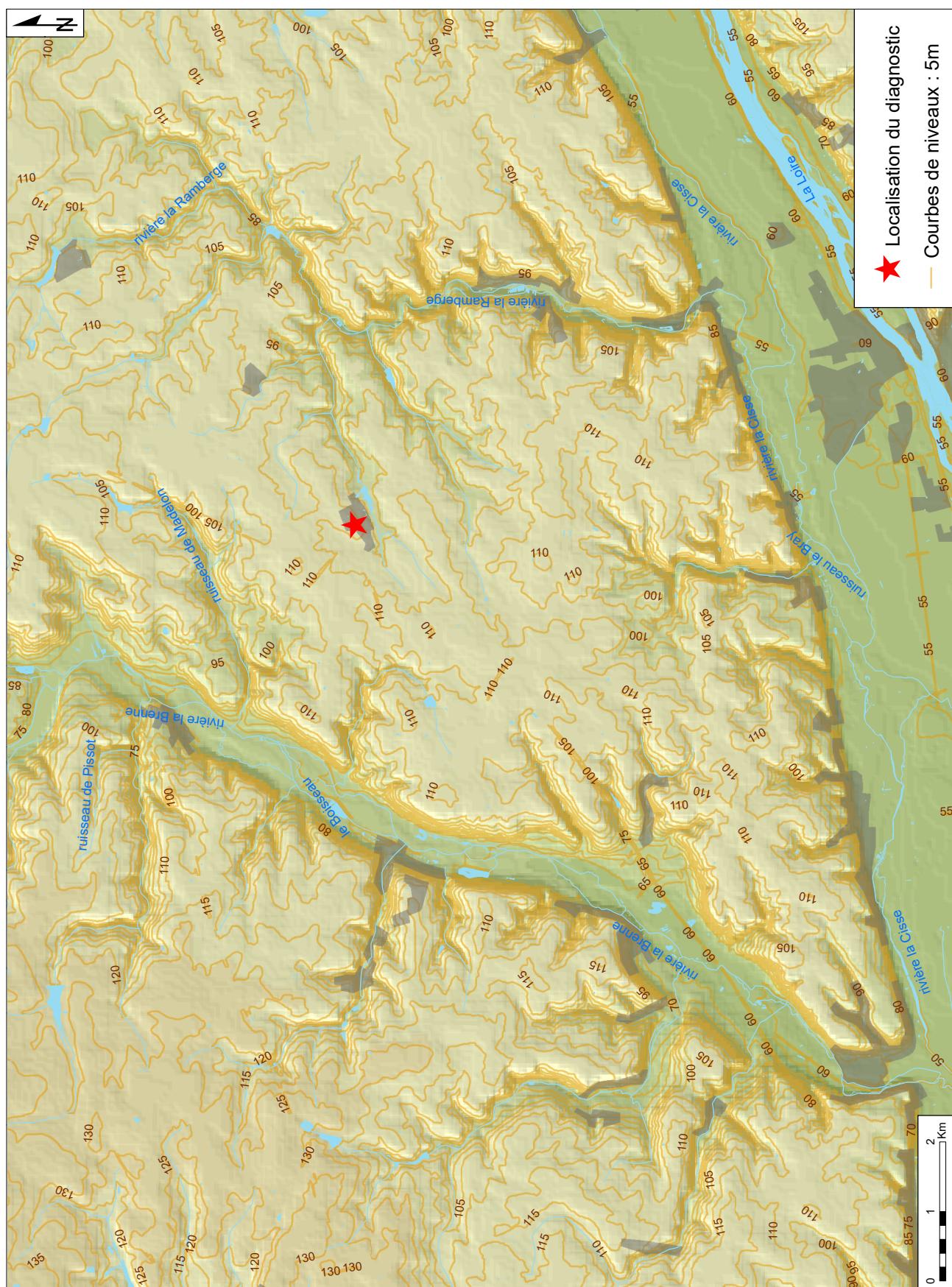


Figure 5 : Localisation du diagnostic entre les vallées de la Loire et de la Brenne sur le plateau de la Gâtine tourangelle

1.5. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le diagnostic se situe en plein cœur du village immédiatement au nord, à l'arrière des jardins des premières habitations sises le long de la rue principale. Montreuil-en-Touraine occupe le cœur du plateau délimité par les vallées de la Brenne et de la Loire (fig. 5). La limite communale orientale, distante d'environ 3 km, est marquée par la rivière la Ramberge qui se jette au sud dans la Cisse (affluent de la Loire) qui se trouve environ 6 km au sud. A l'ouest, mais hors des limites communales, coule la Brenne à environ 4 km. La commune n'est traversée d'aucun cours d'eau permanent, mais tout de même, le relief est incisé par un ruisseau intermittent qui coule d'est en ouest environ 170 m

au sud de la rue principale. Le relief général de la commune est régulier et présente peu de dénivellés. Le plateau présente une altitude constante autour de 105 à 110 m. Seuls les vallons des ruisseaux et rivières apportent des variations d'altitude dont les plus basses descende autour de 80 m.

Les formations géologiques¹ superficielles sont uniquement composées de limon des plateaux (LP) dont le dépôt est antérieur au creusement des vallées (fig. 6). C'est une formation argilo-sableuse, de caractère éolien, qui repose sur un cailloutis dont les éléments sont empruntés à la formation

¹ Les informations concernant la géologie du territoire de Monteruil-en-Touraine sont tirées du fascicule (p3 à 5) qui accompagne la carte géologique feuille XIX-22 d'Amboise, carte n°458.

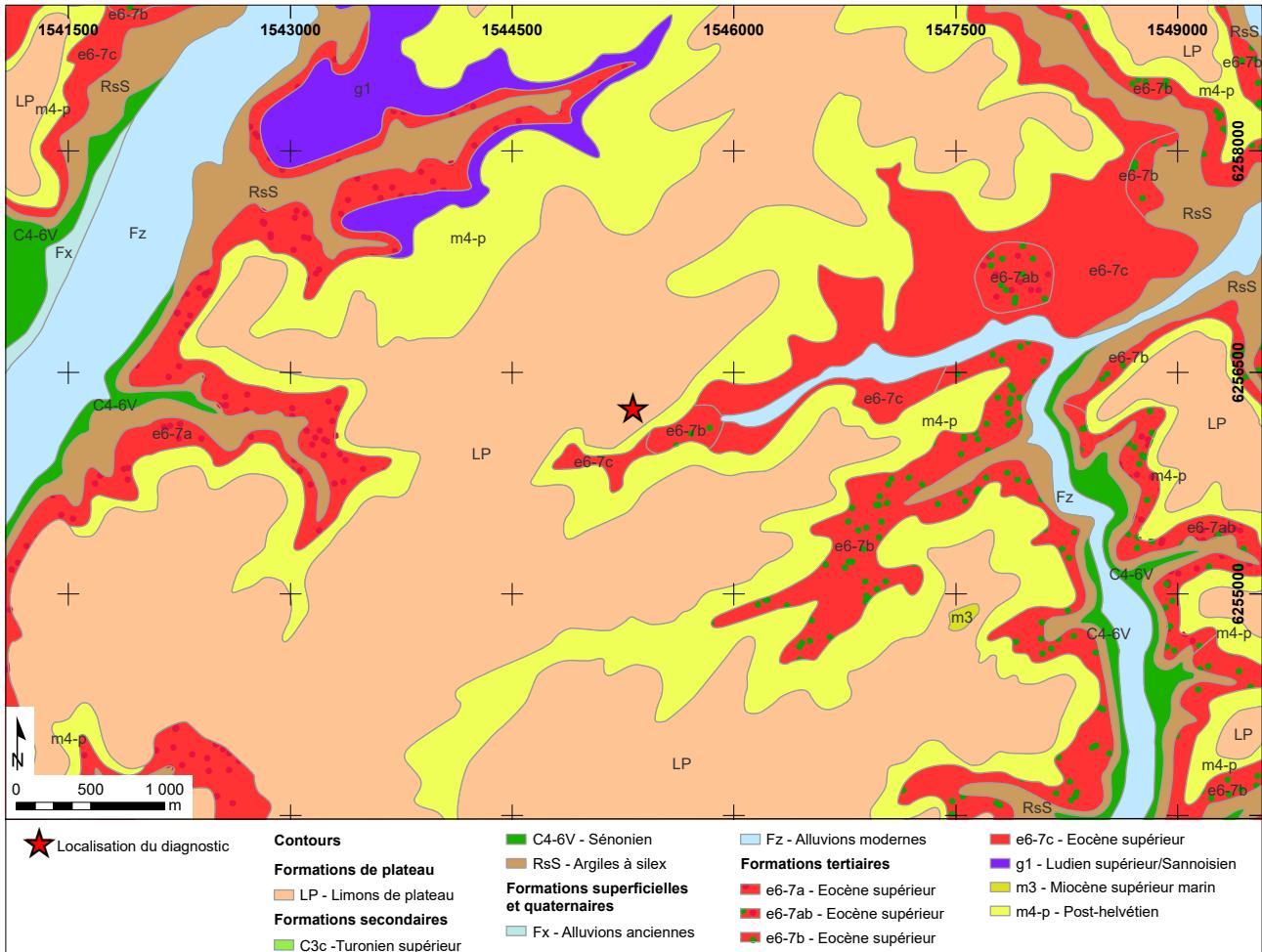


Figure 6 : Localisation du diagnostic sur la carte géologique

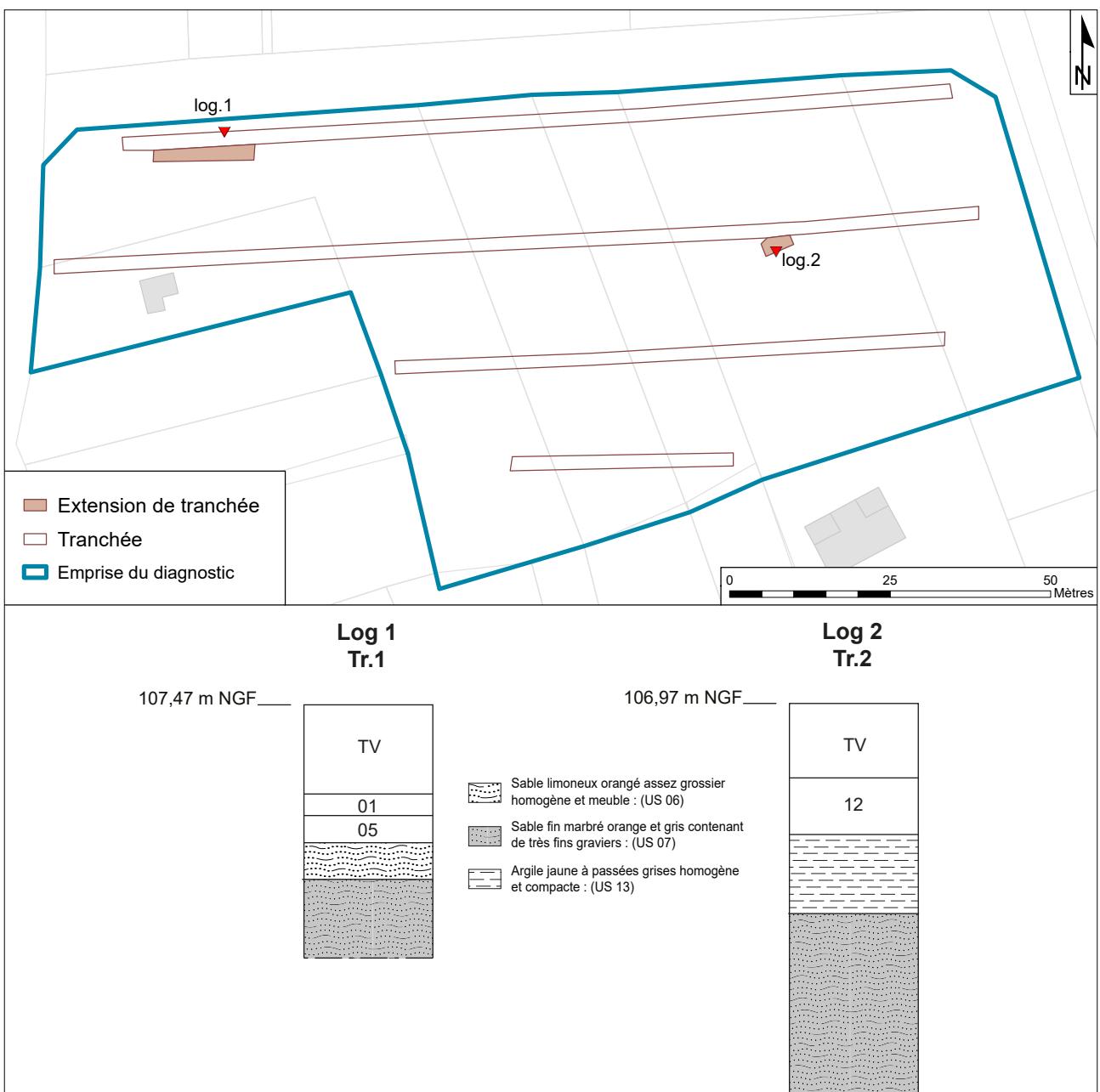


Figure 7 : Localisation et présentation des logs

sous-jacente. Immédiatement sous les limons nous trouvons des sables et graviers continentaux (post-vindoboniens) dits Sables de Montreuil (m4-p). Ce sont des sables grossiers, feldspathiques avec graviers de quartz de taille et de teinte variée. Cette formation est fréquemment argileuse et renferme des cailloutis et des galets, issus notamment des dépôts de l'Eocène supérieur. Ici ces dépôts (e6-7) peuvent présenter trois faciès différents : nous y retrouvons majoritairement le faciès « c », soit des sables argileux. Ce sont des sables de couleur rouge ou jaune avec intercalations de lits de graviers grossiers de silex bien roulés à patine bleutée, de quartz blanc ou roses arrondis. Il est également possible d'y trouver des éléments du faciès « b », qui est une formation détritique assez hétérogène de cailloutis et sables à chailles. Ils peuvent renfermer en plus ou moins grande abondance des galets bien roulés, à croûte noire et surface chagrinée. Ces chailles sont emballées dans des sables argileux rouge. Le faciès à chailles (e6-7b) est

présent ponctuellement au sud-est de la commune au niveau de l'incision du ruisseau intermittent alors que la formation à sable argileux (e6-7c) se retrouve de part et d'autre du faciès « b » dans la totalité du vallon jusqu'à la confluence avec la Ramberge où l'on retrouve majoritairement le faciès « b » le long des coteaux.

La stratigraphie décrite dans le fascicule de la carte géologique se retrouve en partie dans ce que nous avons pu déceler dans les deux logs réalisés dans les tranchées ([fig. 7](#)). Les limons des plateaux (LP) n'apparaissent pas dans la stratigraphie et ont été mélangés avec la terre végétale et les premiers centimètres sous-jacents (US 1 et 5) à la faveur des labours dont les nombreuses traces ont été observées jusqu'à la base de l'US 6. L'US 7 pourrait correspondre à la couche nommée e6-7c de sables de couleur rouge ou jaune contenant des lits graviers que nous avons observés tout comme les silex bleutés.

1.6. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Des outils préhistoriques ont été ramassés dans divers lieux-dits de la commune : une hache polie au lieu-dit Pinson, des bifaces cordiformes (les Perches, les Balivières), des bifaces (Villagou, Biche Morte). Les mentions de découvertes à proximité du bourg et du diagnostic font référence à des objets du Paléolithique, un biface cordiforme à la Griserie (37 158 0000), une houe Paléolithique ou Néolithique aux Grands Champs (37 158 0012), un biface dans « les jardins de Mr Charoni » (37 158 0013 - [fig. 8](#)). Les indices matériels concernant les périodes protohistoriques et historiques sont assez ténus. Aucune trace n'a été décelée pour l'Age du Bronze et le Premier Age du Fer. Alors que pour la période du second Age du Fer, nous disposons d'indices aux lieux-dits Villagou (37 158 0020) et le Vieux-Jouet (37 158 0007). La période antique est représentée sur le territoire de Montreuil par la présence hypothétique de la voie romaine de Vendôme à Poitiers. Elle traverse le territoire Turon du nord au sud via Amboise sur une longueur d'environ 80 km. Cette voie pourrait passer par

Montreuil-en-Touraine d'après l'analyse des limites parcellaires, voie et chemins par les lieux dits de la Berterie au nord puis le Vieux-Jouet qui pourrait correspondre à un toponyme ancien. *Gaudiacus*, manse donné en 984 à l'abbaye Saint-Julien de Tours par Corbon des Roches à proximité de son bois (Audin 2012 : 110). La voie continuerait vers le sud pour traverser la Loire à Amboise. Si la portion d'Amboise vers Port-de-Pile est un peu plus assurée ([fig. 9](#) – Courtois 2007), celle au nord de la Loire est plus incertaine. Quoi qu'il en soit cet axe de circulation, romain, antérieur ou médiéval, ne correspond pas à l'un des cinq grands axes mentionnés sur la carte de Peutinger et qui relient Tours/*Caesarodunum* à *Limonum* (Poitiers), *Juliomagus* (Angers), *Vindinum* (Le Mans), *Cenabum* (Orléans) et *Avaricum* (Bourges). Il peut compter au nombre des multiples routes secondaires qui jalonnaient le territoire bien avant l'arrivée des romains (Seigne 2009).

La première mention connue de Montreuil-en-Touraine dans les sources écrites date de 852. Un diplôme de Charles le Chauve confirme

30

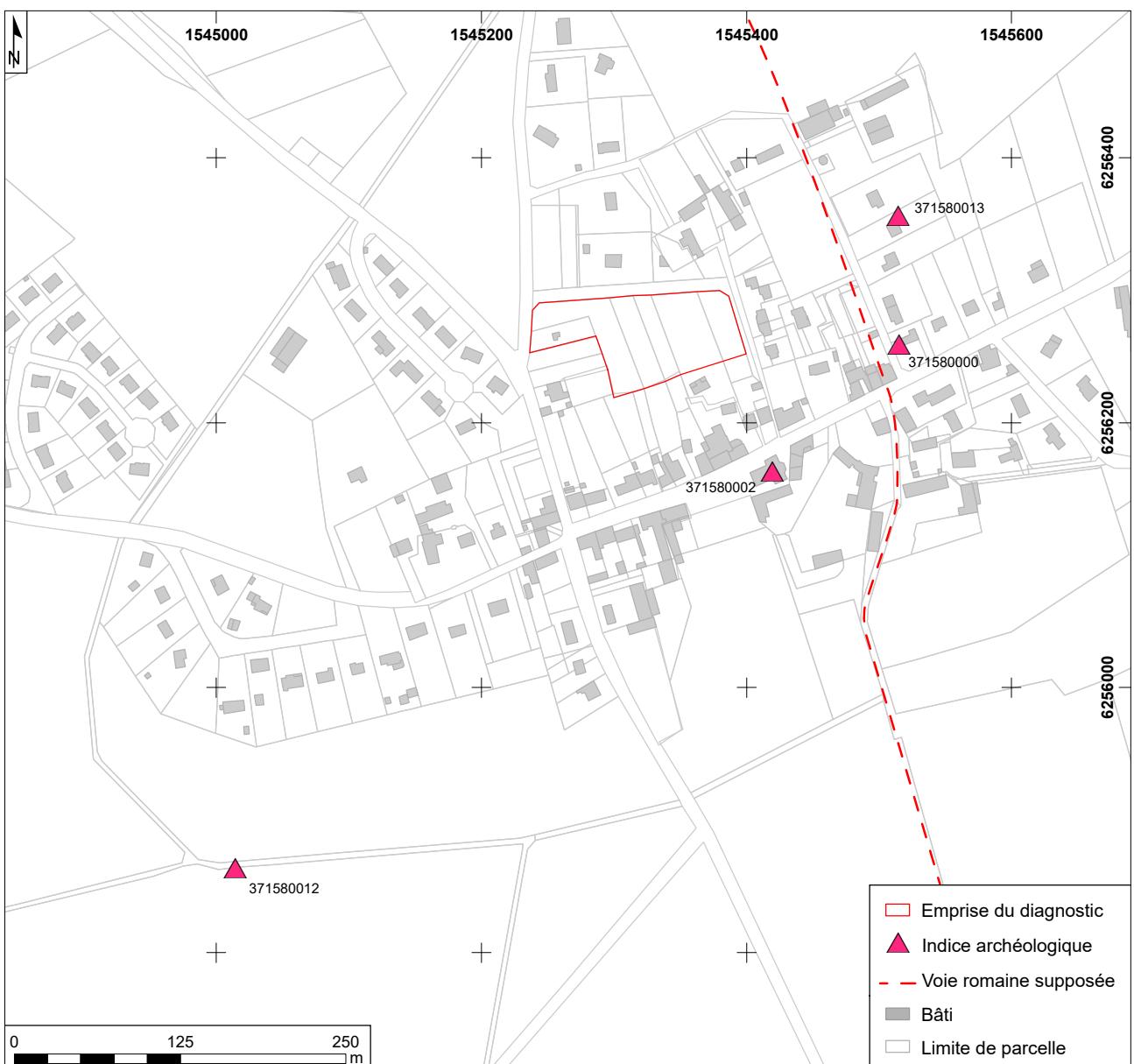


Figure 8 : Carte archéologique de Montreuil-en-Touraine (© IGN Paris - Scan 25, 2005 -
Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186 - convention IGN/40000970)

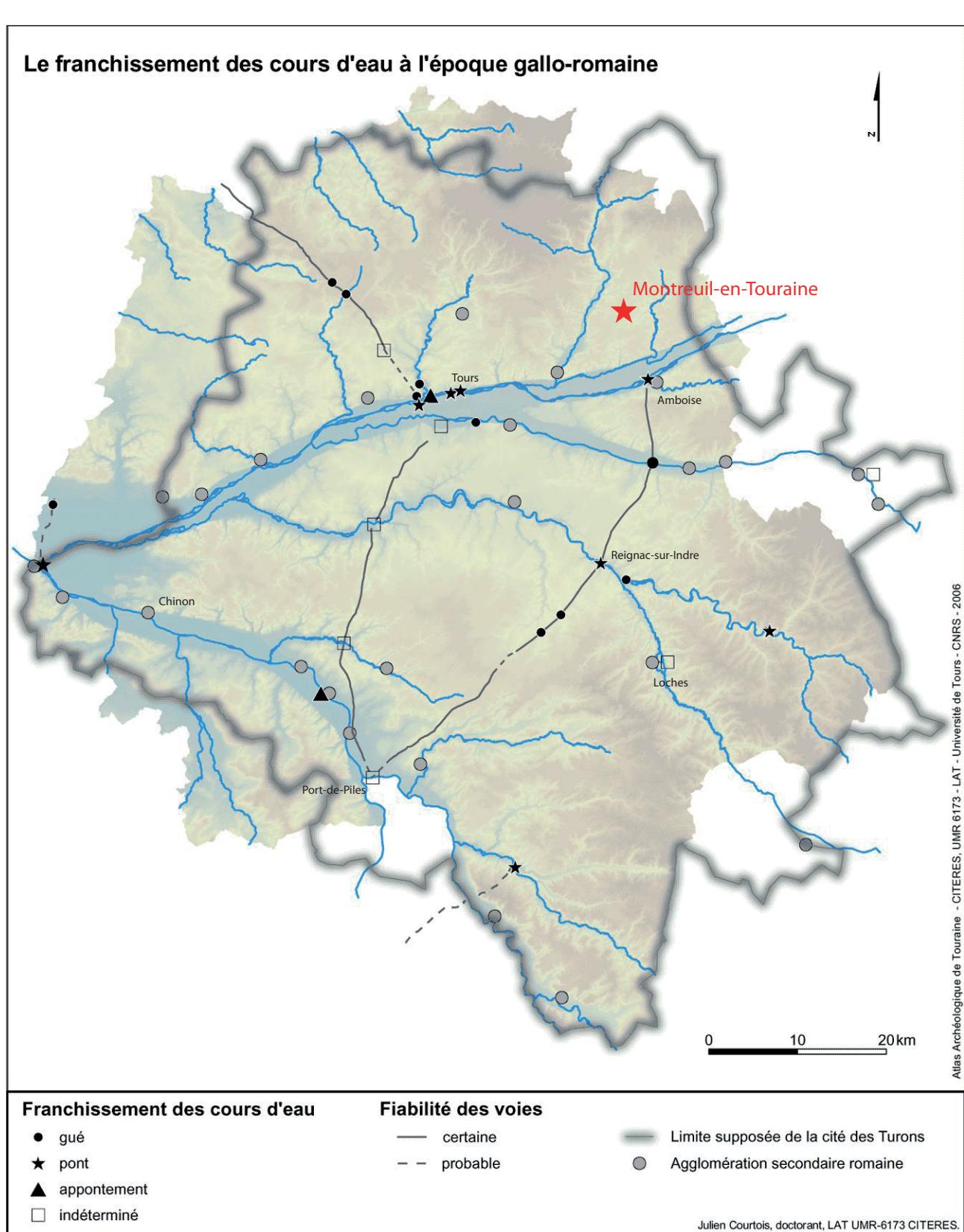


Figure 9 : Le franchissement des cours d'eau à l'époque gallo-romaine (d'après Courtois 2007)

le rattachement de la *villa de Monasteriolum* au monastère de Marmoutier (Zadora-Rio 2008 : 86, note 117). Les mentions suivantes datent du 11^e siècle, *Parochia ecclesiae quae Monasteriolum dicitur* - du 13^e siècle, *Monstroul* ainsi que *Parochia de Musteriolo seu de Monstereolo* - de 1313 *Monsteriolum* et de 1485 *Monstereul* (Carré de Busserolle 1882 : 333). Le fief de Montreuil relevait de la baronnie de Vernou. La liste des seigneurs de ce fief est établie à partir de 1073 jusqu'à la révolution française. Les vestiges d'un château sont conservés au sud de l'église. Ce logis seigneurial est une haute construction de plan rectangulaire. Sa façade date de la fin du 15^e siècle. Elle présente trois grandes baies au rez-de-chaussée surmontées à l'étage de trois fenêtres. A l'intérieur, dans les salles orientales subsistent deux cheminées de la fin du 15^e siècle. Le délabrement du bâtiment est ancien, puisque lors

de sa vente en tant que bien national en 1794, la construction était déjà en ruine : le procès-verbal évoque le « ci-devant château de Montreuil composé d'une ancienne carcasse de bâtiment. Acquis par le fermier du domaine, il servit au 19^e siècle de fenil et de pressoir. Les douves qui l'entourait étaient encore complètes sur le plan cadastral de 1809 ([fig. 10](#)), aujourd'hui elles subsistent au sud et à l'ouest du château.

L'ancienne église de Montreuil était dédiée à saint Martin. Elle a été complètement détruite pour faire place en 1880 à un nouvel édifice. Un seul élément ancien a été conservé, il s'agit de deux bas-relief placés sous le clocher. Ils datent du 15^e siècle et proviennent d'un monument funéraire, étaient utilisés en guise de table de communion dans l'ancienne église (Ranjard 1994 : 492).

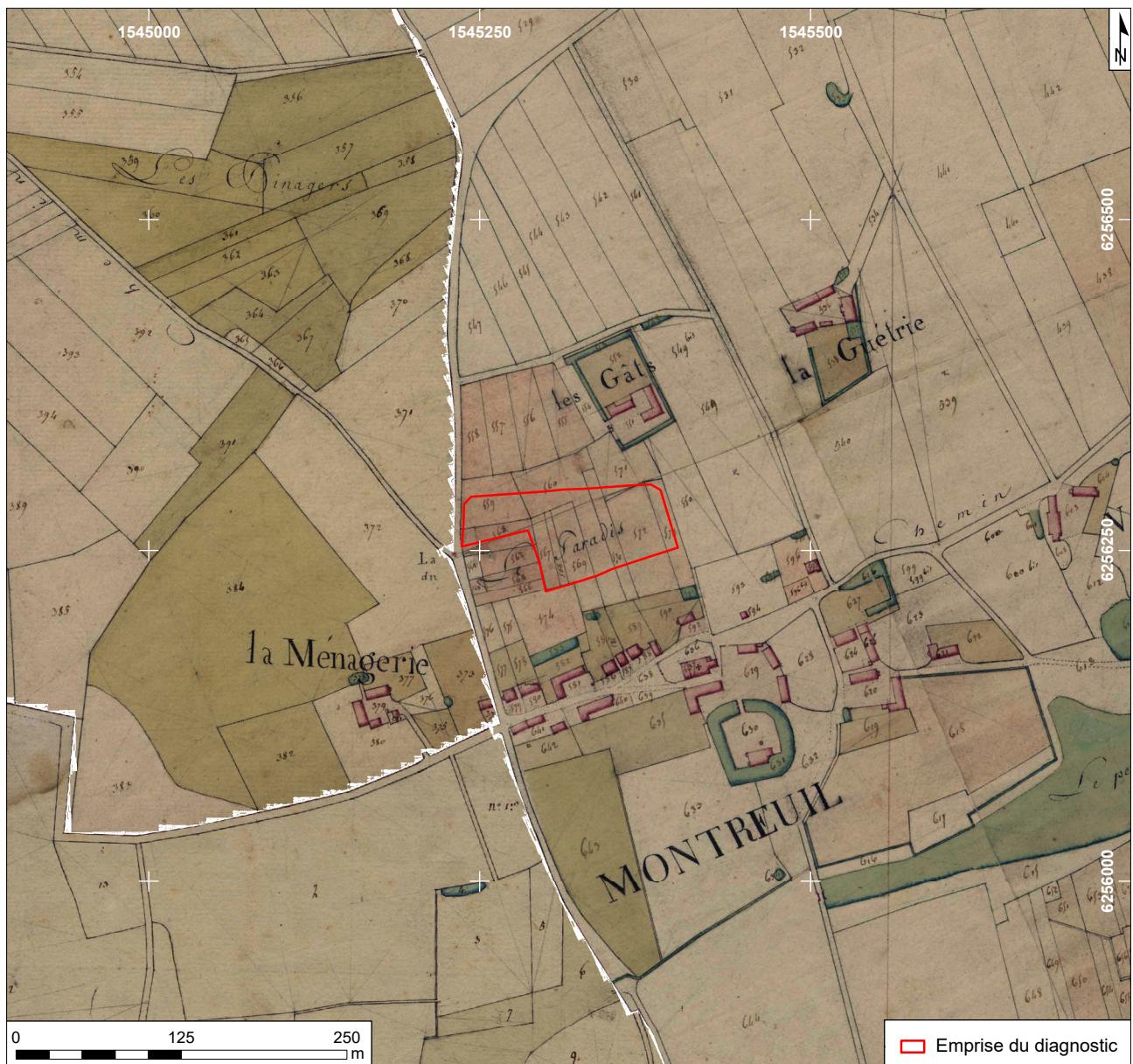


Figure 10 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral napoléonien dressé en 1809

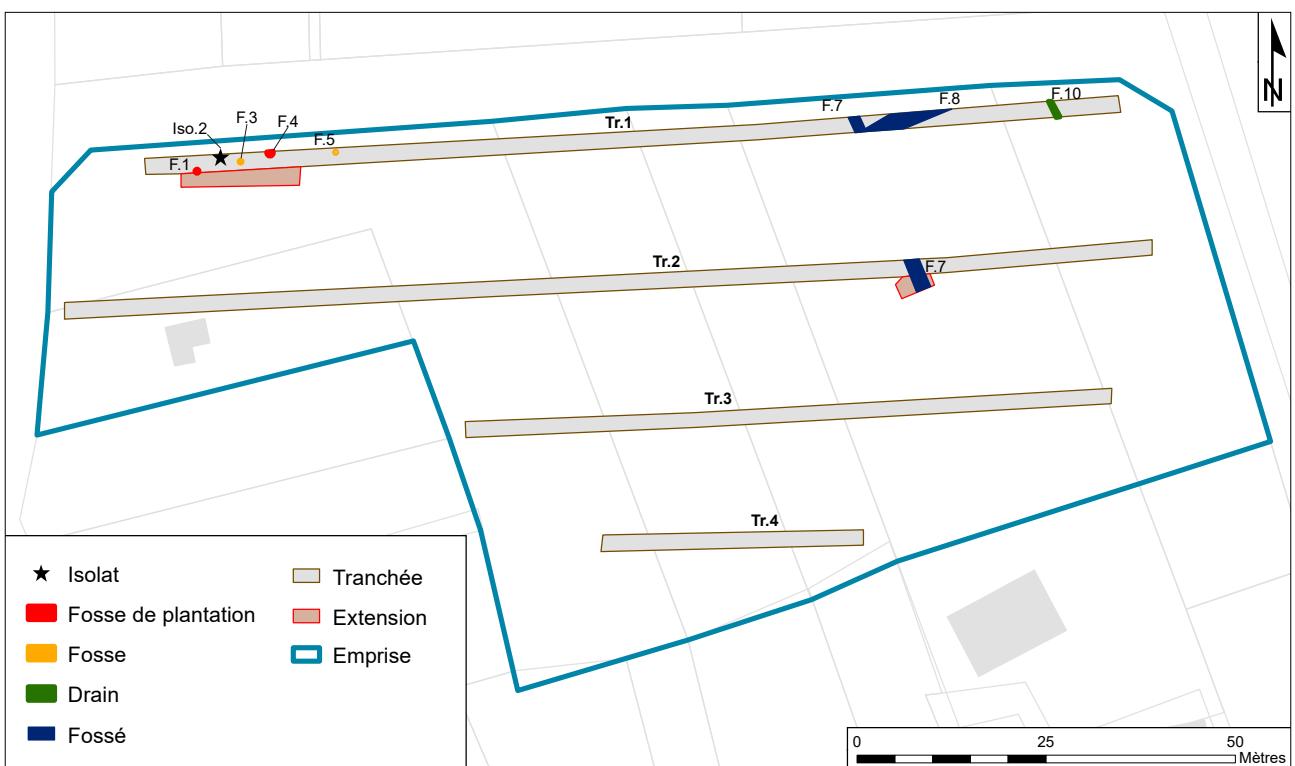


Figure 11 : Localisation des vestiges



Photo 1 : Vue du fait F1



Photo 2 : Vue du fait F4

2. RÉSULTATS

2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES VESTIGES

Les vestiges découverts sont concentrés dans la première et la deuxième tranchée. La moitié occidentale de la première tranchée a livré des fragments de terre cuite et quelques fragments de céramiques en position secondaire, dans les labours. Ces vestiges témoignent d'un amendement du sol. Les structures en creux sont des fosses de

plantations (F1 et 4), des fosses indéterminées (F3 et 5), des fossés (F7 et 8) et un drain en béton (F9). Les sept faits archéologiques découverts sont regroupés en deux zones, l'une à l'extrémité occidentale de la tranchée 1 et la seconde plus à l'est dans les tranchées 1 et 2 ([fig. 11](#)).

2.1.1. Les fosses

Nous avons découvert quatre fosses dont trois sont alignées selon un axe quasiment est-ouest. Deux ont été fouillées (F1 et F4). Elles présentent toutes les deux des dimensions et des plans différents. Néanmoins les profils sont assez semblables : bords sub-verticaux et fond plat ([fig. 12](#)). Les comblements sont très peu anthropisés et n'ont livré que quelques fragments de TCA mais uniquement dans l'US 8 du fait F4 ([photo. 1 et 2](#)).

2.1.2. Les fossés

Le dernier tiers oriental a livré deux fossés qui se coupent à angle droit (F7 et 8). D'après l'observation que nous avons pu faire au moment du décapage F7 recouperait F8. Le fossé F7 a été sondé dans la seconde tranchée et n'a livré aucun mobilier ([photo. 3](#)). Son profil présente une forme en entonnoir très évasé et son comblement est très hydromorphe : c'est un limon sableux gris-brun contenant beaucoup de graviers et de grosses inclusions ferro-manganiques ([fig. 13](#)). Le fossé F8 bien que non fouillé présentait un comblement similaire en surface.

Ces deux fossés sont visibles sur le cadastre napoléonien ([fig. 14](#)). Sur le cadastre la limite

L'extension que nous avons réalisée vers le sud n'a révélé aucune autre structure archéologique quand l'alignement des trois fosses présageait de la présence d'un bâtiment. Nous proposons pour au moins trois des quatre fosses (F1, 3 et 4) de les interpréter comme des fosses de plantation. La quatrième est indéterminée



Photo 3 : Vue de la coupe du fait F7

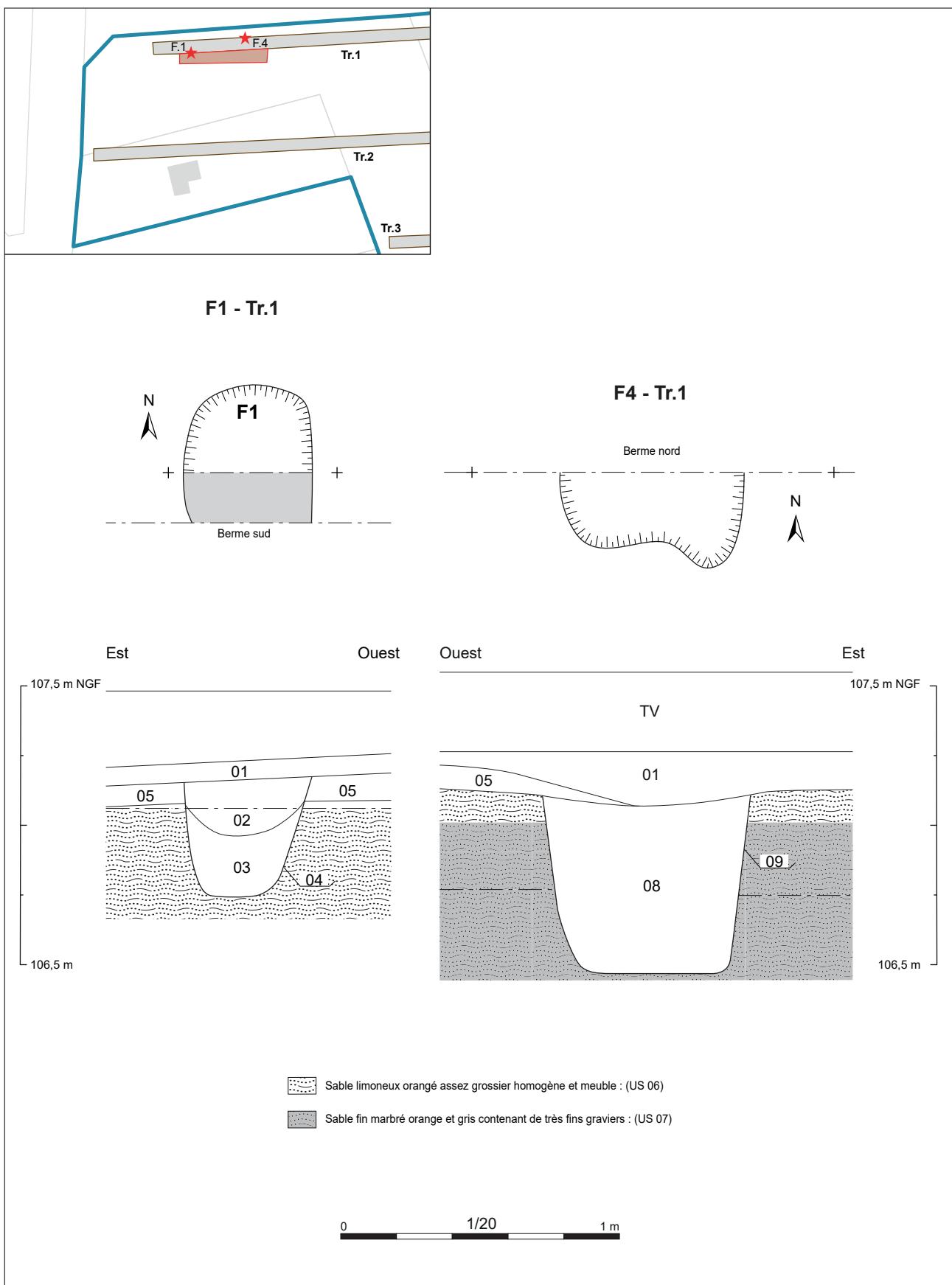


Figure 12 : Planche des fosses F1 et F4

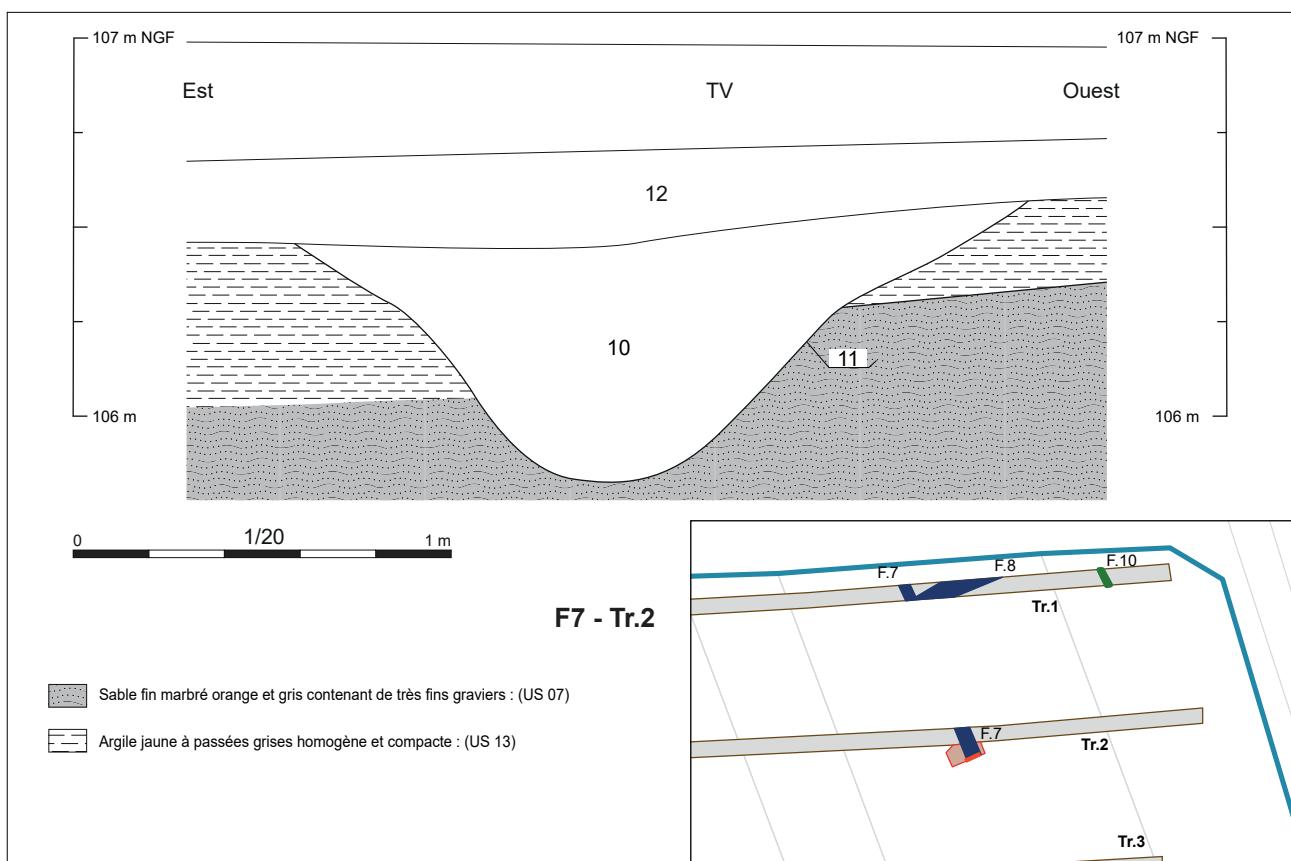


Figure 13 : Planche du fossé F7

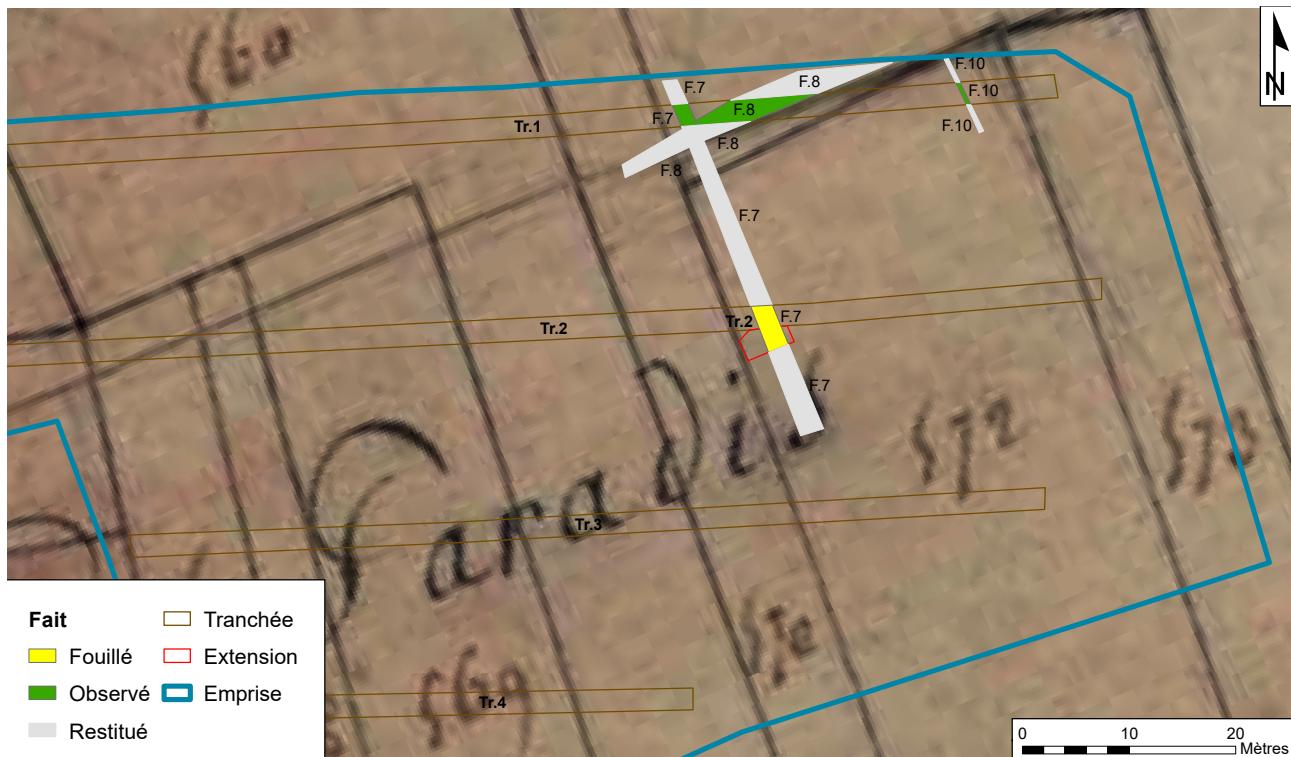


Figure 14 : Vue des fossés F7 et F8 sur un extrait du cadastre napoléonien

représentée est une limite parcellaire et non un fossé. C'est pourquoi nous supposons que ces limites ont été creusées en fossés afin de guider l'eau,

abondante dans ces terrains gorgés d'humidité, vers le vallon du ruisseau provisoire au sud du village.

A ces fossés s'ajoute un drain en béton (F10) à l'extrémité orientale de la tranchée 1.

2.1.2. Un isolat

L'isolat prélevé est un fragment de fond de céramique ([photo. 4](#)). Il s'agit d'un pot à pâte orange contenant des inclusions de calcaire infra-millimétriques, de chamotte et de rares gravillons ([fig. 15](#)).

Cette céramique présente des similitudes avec au moins trois groupes techniques de Tours et de Blois² :

- to03c - céramique orangée tournée à pâte fine avec une engobe en traitement de surface, datée des 15^e au 16^e siècle, produite à Tours ;
- bl03e - céramique orangée tournée à pâte fine, datée des 15^e au 16^e siècle, produite à Blois ;
- bl05e - céramique orangée tournée à pâte fine avec une engobe en traitement de surface, datée des 14^e au 15^e siècle, produite à Blois.



[Photo 4](#) : Vue de l'isolat n°2 au moment de sa découverte

² <http://iceramm.univ-tours.fr>

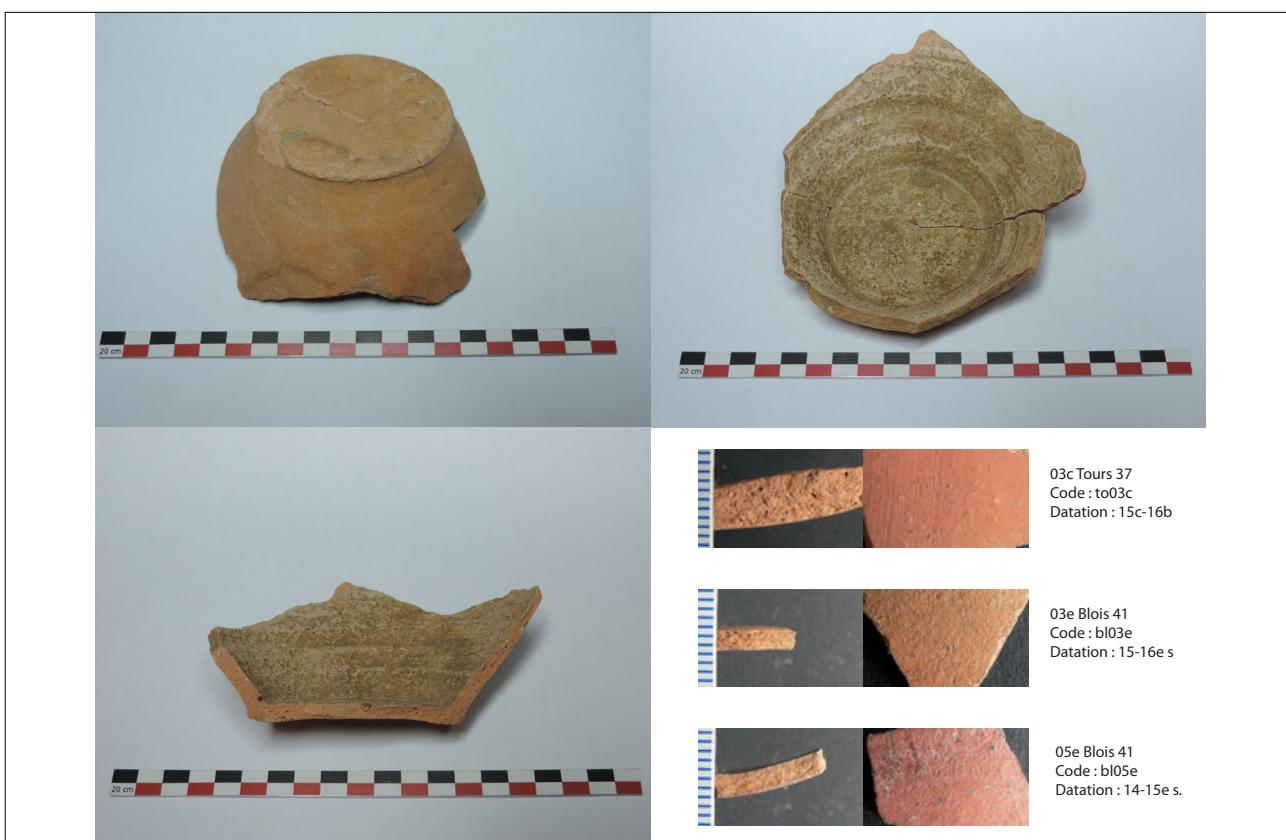


Figure 15 : Photo de l'isolat 2 comparé aux groupes techniques de Tours (to03c) et Blois (bl03e, bl05e)

CONCLUSION

Le projet d'aménagement d'un éco-quartier situé au cœur du village portait sur une surface de plus de 8000 m². Les quatre tranchées implantées sans contrainte sur la zone prescrite, nous ont permis d'explorer réellement 10,6% du terrain touché par l'aménagement, soit environ 863 m². La quasi-totalité de la surface exposée dans les fonds de tranchée s'est révélée vide de vestiges archéologiques.

Les quelques rares traces anciennes observées concernent l'aménagement paysager de l'arrière des parcelles alignées sur la route principale du village. Il s'agit de quatre fosses de plantations et de deux fossés. Aucun de ces creusements n'est tout à fait datable même si les fossés sont contemporains et légèrement postérieurs à la réalisation du cadastre napoléonien en 1809.

BIBLIOGRAPHIE

Audin 2012 : AUDIN (P.) – La voie Vendôme-Poitiers en Touraine (de Saint-Nicolas-des-Motets à Port-de-Piles), Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, Tome LVIII, 2012, p. 107-120.

Carré de Busserolle 1882 : CARRE DE BUSSEROLLE (J.-X.) – Dictionnaire géographie, biographique et historique de l'ancienne d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine, tome XXX, Tours, 1882, 430 p.

Courtois 2014 : COURTOIS J. - Le franchissement des rivières à l'époque gallo-romaine, in : E. Zadora-Rio (dir.) - Atlas Archéologique de Touraine, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 53, FERACF, Tours, 2014. URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=126,2007>

Ranjard 1994 : RANJARD (R.), La Touraine archéologique. Guide du touriste en Indre-et-Loire [en ligne], 10e ed, Mayenne : Editions régionales de l'Ouest.

Seigne 2009 : SEIGNE J. - Les voies de communication dans l'Antiquité, in E. Zadora-Rio (dir.) - Atlas Archéologique de Touraine, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 53, FERACF, Tours, 2014. URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=152,2009>

Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO (E.), Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires, Tours : FERACF.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	10
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	11
Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	12
Figure 4 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires	24
Figure 5 : Localisation du diagnostic entre les vallées de la Loire et de la Brenne sur le plateau de la Gâtine tourangelle	26
Figure 6 : Localisation du diagnostic sur la carte géologique	27
Figure 7 : Localisation et présentation des logs	28
Figure 8 : Carte archéologique de Montreuil-en-Touraine (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186 - convention IGN/40000970)	30
Figure 9 : Le franchissement des cours d'eau à l'époque gallo-romaine (Courtois 2007)	31
Figure 10 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral napoléonien dressé en 1809	33
Figure 11 : Localisation des vestiges	34
Figure 12 : Planche des fosses F1 et F4	36
Figure 13 : Planche du fossé F7	37
Figure 14 : Vue des fossés F7 et F8 sur un extrait du cadastre napoléonien	37
Figure 15 : Photo de l'isolat 2 comparé aux groupes techniques de Tours (to03c) et Blois (bl03e, bl05e)	39
Photo 1 : Vue du fait F1	34
Photo 2 : Vue du fait F4	34
Photo 3 : Vue de la coupe du fait F7	35
Photo 4 : Vue de l'isolat n°2 au moment de sa découverte	38

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques

US	Fait	Tranchée	Cadastre	Type US	Type action	Description physique	Interprétation
1		1	ZC0019	Couche d'occupation	Occupation	Sable limoneux brun-orangé assez fins, contenant des graviers (< 1cm de longueur) et quelques fragments de TC.	Couche d'occupation essentiellement à vocation agricole (beaucoup de traces linéaires de charrue).
2	1	1	ZC0019	Remblai	Abandon	Sable limoneux gris-noir contenant des graviers (< 1 cm de longueur). Homogène et très meuble.	Comblement terminal de F1.
3	1	1	ZC0019	Remblai	Abandon	Sable limoneux brun contenant quelques graviers (< 1 cm de longueur). Homogène et très meuble.	Comblement primaire de F1.
4	1	1	ZC0019	Creusement	Construction	Creusement de plan subcirculaire allongé, au profil en «U» aux bords très légèrement évasés.	Creusement de F1.
5		1	ZC0019	Remblai	Occupation	Argile sableuse gris-clair à beige. Homogène et assez compacte.	Fin remblai (?) d'une largeur n'excédant pas 10 cm.
6		1	ZC0019	Terrain naturel	Géologique	Sable limoneux orangé assez grossier. Homogène et meuble.	Couche géologique pouvant comporter à sa surface des fragments de TC, brassés par les multiples sillons de charrue encore visibles.
7		1	ZC0019	Terrain naturel	Géologique	Sable fin marbré orange et gris contenant de très fins graviers (< à 0,5 cm de longueur). Homogène et assez meuble.	Couche géologique.
8	4	1	ZC0019	Remblai	Abandon	Limon argileux brun-gris contenant quelques gravillons et fragments de TCA. Compact et homogène.	Comblement unique de F4.
9	4	1	ZC0019	Creusement	Construction	Creusement de plan irrégulier au profil en augé aux bords très légèrement évasés.	Creusement de F4.
10	7	2	ZC0016	Remblai	Abandon	Limon sableux gris-brun contenant beaucoup de graviers et de grosses inclusions Fe-Mg. Homogène et meuble.	Comblement unique de F7.
11	7	2	ZC0016	Creusement	Construction	Creusement linéaire d'orientation N-NO/S-SE au profil en cuvette à bords supérieurs très évasés.	Creusement du fossé F7.
12		2	ZC0016	Couche d'occupation	Occupation	Sable limoneux brun-orangé assez fins, contenant des graviers (< 1cm de longueur) et quelques fragments de TC.	Couche d'occupation essentiellement à vocation agricole (beaucoup de traces linéaires de charrue).
13		2	ZC0016	Terrain naturel	Géologique	Argile jaune à passées grises homogène et compacte	Couche géologique

Fait	Cadastré	Tranchée	Catégorie	US	Dessins	Période	Dia-mètre	Larg. en m	Long. en m	Prof. en m	Profil
1	ZC0019	1	fosse de plantation	2 / 3 / 4	pl1 Ds1	contemporain		0,46	0,52	0,44	U évasé
3	ZC0019	1	fosse de plantation			contemporain	0,3				non observé
4	ZC0019	1	Plantation	8 / 9	pl1 Ds1	contemporain	0,3	0,72		0,64	auge
5	ZC0019	1	Fosse ?			contemporain	0,27				non observé
7	ZC0016	2	Fossé	10 / 11	pl1 Ds1	contemporain		1,92	35,2	0,66	
8	ZC0016	1	Fossé			contemporain		2,41	25		non observé
10	ZC0054	1	Drain			contemporain		0,39			non observé

US	Lot	Caisse	Isolat	Tranchée	Cadastre	Type	Description	datation	Remarque	NR
6	1	1	2	1	ZB0013	Céramique	Céramique tournée à pâte fine rose-orange	14 ^e 16 ^e siècle	proche des groupes techniques, to03c, bl03e, bl05e (http://iceramm.univ-tours.fr)	2

Caisse	Type de caisse	Nature du mobilier	Nbre de lots
1	Bac Norme Eur. 10l	CER.	1

num	description	type	support	éch.	auteur
1	Plan de F1 (Tr.1)	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
2	Coupe E/O de F1 (Tr.1)	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
3	Coupe O/E de F4 (Tr.1)	coupe	papier millimétré	1/20	Liagre Jérémie
4	Plan de F4 (Tr.1)	plan	papier millimétré	1/20	Liagre Jérémie
5	Coupe E/O de F7 (Tr.2)	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe

Annexe 6 - Inventaire des photographies

Lot n° 1 Isolats

56



Photo 001
Vue en plan d'une céramique fichée dans l'US 06 (iso 2) - (Lebrun Christophe)



Photo 002
Vue oblique d'une céramique fichée dans l'US 06 (iso 2) - (Lebrun Christophe)

Lot n° 2 Fosses



Photo 003
Vue en coupe de F4 vers le nord (cours de fouille) - (Liagre Jérémie)



Photo 004
Vue en coupe de F4 vers le nord (cours de fouille) - (Liagre Jérémie)



Photo 005
Vue en plan de F4 (cours de fouille) - (Liagre Jérémie)



Photo 006
Vue en plan de F4 (cours de fouille) - (Liagre Jérémie)



Photo 007
Vue en oblique de F4 (cours de fouille) - (Liagre Jérémie)



Photo 008
Vue en plan de F1 - (Lebrun Christophe)



Photo 009
Vue en coupe de F1 vers le sud - (Lebrun Christophe)



Photo 010
Vue en coupe de F1 vers le sud - (Lebrun Christophe)



Photo 011
Vue en coupe de F4 vers le nord - (Liagre Jérémie)



Photo 012
Vue en coupe de F4 vers le nord - (Liagre Jérémie)



Photo 013
Vue en plan de F4 - (Liagre Jérémie)

Lot n° 3 Fossés



Photo 014
Vue en coupe de F7 vers le sud - (Lebrun Christophe)



Photo 015
Vue en coupe de F7 vers le sud - (Lebrun Christophe)



Le projet d'aménagement d'un éco-quartier situé au cœur du village portait sur une surface de plus de 8000 m². Les quatre tranchées implantées sans contrainte sur la zone prescrite, nous ont permis d'explorer réellement 10,6% du terrain touché par l'aménagement, soit environ 863 m². La quasi-totalité de la surface exposée dans les fonds de tranchée s'est révélée vide de vestiges archéologiques.

Les quelques rares traces anciennes observées concernent l'aménagement paysager de l'arrière des parcelles alignées sur la route principale du village. Il s'agit de quatre fosses de plantations et de deux fossés. Aucun de ces creusements n'est tout à fait datable même si les fossés sont contemporains et légèrement postérieurs à la réalisation du cadastre napoléonien en 1809.